

ESSAI D'ACCLIMATATION

A CAYENNE

DE CHÈVRES LAITIÈRES DE RACE MALTAISE.





CONSULTATION

Pbr 10  
SUR PLACE

ESSAI D'ACCLIMATATION A GAY

DE CHÈVRES LAITIÈRES DE RACE MALTAISE.

*Généralités. — La race.* — Mon petit troupeau se compose, à l'heure actuelle, de quatre laitières, d'un bouc étalon, — qui m'ont coûté 750 francs rendus à Cayenne, — et de deux cabris âgés de trois mois environ.

Les adultes proviennent directement d'Alger, où eut lieu leur embarquement sur le vapeur *La Loire*, de la compagnie nantaise, chargé du transport des forçats en Guyane ; 3 chèvres et le bouc sont arrivés ici le 8 août 1907, la dernière chèvre le 12 janvier 1908.

Je dois le choix de ces bêtes et leur expédition à l'extrême obligeance du distingué Docteur Charles ABOULKER, un jeune savant d'Alger, qui s'est spécialisé dans l'étude de toutes les questions qui intéressent l'enfance. Avant leur embarquement, ces chèvres ont été soumises à l'épreuve de la tuberculine et reconnues saines.

Les cabris sont le produit local de l'étalon et d'une laitière du 1<sup>er</sup> convoi.

Ces animaux sont de la race maltaise (*Capra melitensis*), dont les caractères ont été décrits de la façon suivante par M. Joseph Crépin, qui a fait de la chèvre en général une étude approfondie :

« On trouve des maltaises de toutes les couleurs communes à la chèvre ; cependant sa toison n'affecte jamais la disposition des nuances observées chez la chèvre alpine. Elle est rousse, brun clair ou foncé, noire, blanche ou grise. Elle entremêle aussi ces couleurs en des tâches bien accentuées. Quelques-unes cependant sont péchardes. Mais on ne trouvera jamais, comme fréquemment chez l'alpine, une bande noire ou foncée qui suit tout le long de l'épine dorsale, ainsi que les stries blanches ou simplement claires régnaient de l'implan-

« tation des cornets aux commissures de la bouche, comme  
« chez la Toggenbourg et la chèvre noire poil ras du Sundgau.

« La maltaise a beaucoup d'analogie avec la chèvre de  
« Murcie, avec cette différence que les poils sont généralement  
« longs, les oreilles légèrement cassées vers le bout, et facile-  
« ment tombantes, caractères empruntés à l'un de ses auteurs,  
« la chèvre de Syrie. On la trouve aussi très fréquemment avec  
« des oreilles très courtes, à la façon de la chèvre de la Mancha,  
« autre branche de ses ascendants. Il y a aussi des chèvres  
« de Malte authentiques à poils ras. La robe n'y fait rien pour  
« la qualité de la bête.

« Cependant, si la robe et la couleur sont des plus variées,  
» la nuance qui domine dans la race et qui paraît le mieux la  
» caractériser, c'est le jaune fromenté ou brun plus ou moins  
« clair. La race à fixer nous paraît devoir atteindre cette cou-  
« leur, avec du poil long et des oreilles légèrement tombantes,  
« et relevées vers le bout. L'œil est foncé et doux, à la façon  
« de celui de la gazelle ; la tête plutôt allongée ; le chanfrein  
« droit ; le museau légèrement renflé, et pas de barbe au menton.

« Les cornes, contournées et grêles, sont généralement  
« défaut. »

(Extrait du livre de M. Crepin « *La chèvre* », publié chez  
Hachette en 1906).

Cette description s'adapte à la lettre aux sujets que je possède. Le bouc est entièrement roux. L'une des trois chèvres du 1<sup>er</sup> convoi, — que j'ai dénommée la Noire, — a la tête, le cou et les mammelles en majeure partie noirs, le reste de la robe formé de poils noirs et blancs entremêlés ; elle a un peu de barbe au menton ; pas de clochettes. La seconde a la robe entièrement blanche, sauf une tâche légèrement rousse à la tête et sur la nuque ; elle a deux clochettes sous le cou. Je l'ai dénommée la Blanche. La troisième, — la Rousse, — a le fond de la robe roux et la majeure partie de la toison formée de poils roux ; le roux domine également aux mammelles et aux pattes ; elle a aussi deux clochettes sous le cou. La dernière arrivée, celle qui faisait partie du même convoi que les chèvres de même race destinées à l'hospice civil du camp Saint-Denis, est blonde et frisée dans son ensemble. Elle n'a pas de clochettes sous le cou ; mais elle a des cornes, dont une contournée et l'autre grêle. Malgré ces différences de détail, toutes ces bêtes sont de même origine, — de la race maltaise, dont

elles ont les caractères essentiels : taille moyenne, poils longs, les oreilles légèrement tombantes dans l'ensemble, mais un peu relevées au bout ; œil foncé et très doux, tête allongée ; le chanfrein droit, le museau légèrement renflé ; pas de barbe au menton : (je n'ai qu'un sujet présentant cette particularité) ; les cornes sont généralement défiantes : (je n'ai qu'un sujet à cornes contournées et grêles).

\*  
\*  
\*

*Acclimatement.* — C'est la grande question à envisager lorsqu'on importe, pour l'élevage, des animaux d'une race étrangère au pays. Elle ne m'a pas échappé. Je l'avais examinée longuement, au cours de mon séjour en Algérie, lorsque je me suis préoccupé d'avoir à Cayenne un petit troupeau de chèvres laitières pour l'alimentation de mes enfants ; et si j'ai porté mon choix sur la race maltaise, c'est qu'elle m'a paru devoir offrir le plus de résistance à notre climat humide et déprimant.

J'avais vu des quantités de troupeaux de cette race se promener dans les rues d'Alger aussi bien en hiver qu'en été ; j'ai visité des villages et des hameaux, où ces animaux sont élevés pour l'alimentation d'Alger en lait, notamment les *Tagarins*, sur la route d'Alger à El-Biar, Saint-Eugène, et toute la campagne, dans la province d'Alger, où elles résistent vaillamment à l'humidité, à la pluie, à la boue, comme à la chaleur et à la poussière. J'ai pensé qu'elles pourraient aisément s'acclimater en Guyane.

L'expérience n'a pas encore prouvé que je me trompais.

Trois de mes chèvres et le bouc ont actuellement huit mois de séjour : du 8 août 1907 au 8 avril 1908 ; et la dernière trois mois : du 12 janvier au 12 avril de cette année. Leur état sanitaire est excellent. Les cas de maladie ont été très rares ; les chèvres ont toutes eu un peu de diarrhée pendant quelques jours, deux ont eu momentanément de l'*agalaxie*, ou arrêt de la sécrétion laitière, et le bouc souffre en ce moment d'un rhumatisme articulaire au pied droit de l'avant-train. Cette dernière indisposition est due à l'humidité provenant des pluies torrentielles qui ont inondé la ville de Cayenne la quinzaine dernière.

Tous ces animaux ont bon appétit, mangent et boivent

abondamment, et la production totale de lait va chaque jour en augmentant, malgré les variations dues à la gestation, à l'approche de la parturition et aux indispositions individuelles.

J'ai lieu de penser, étant donnée la vigueur des produits que j'ai obtenus de l'accouplement du bouc et de ses compagnes, que ces nouveaux sujets naturellement acclimatés donneront à mon troupeau un regain de vitalité.

Mais je fonde encore plus d'espérances — et c'est là que réside pour le pays tout entier le véritable intérêt de mon essai, — sur le croisement de mon bouc avec les chèvres indigènes.

La zootechnie nous apprend que les qualités d'une race se transmettent surtout par le mâle. J'ai fait saillir par le bouc une chèvre commune du pays, de race tout à fait quelconque, mais que je n'ai pas prise au hasard : elle est multipare. Je la possède depuis dix mois. Avant l'arrivée de mon troupeau à Cayenne, elle était en gestation ; en septembre 1907, elle a mis bas quatre cabris : deux mâles qui sont morts faute de soins, deux jours après le part, et deux femelles qui ont survécu et se développent admirablement à la campagne, où je les réserve au bouc pour la fin de l'année ou les premiers mois de l'an prochain.

La copulation du bouc et de la chèvre commune, que j'ai surveillée, a pleinement réussi : la chèvre est aujourd'hui à la veille de mettre bas. S'il en naît des femelles et qu'elles vivent, nous aurons, d'ici une année et demie, des constatations très intéressantes à faire sur tous ces produits. A ce moment-là seulement il sera possible de dire si mon essai d'acclimatement en Guyane de la chèvre laitière de race maltaise a été couronné de succès.

Pour le moment, je me contente de constater que tout marche à souhait et d'indiquer, pour être utile à ceux qui voudront suivre mon exemple, les moyens que j'emploie et les résultats de mon expérience.

*Logement.* — Mes bêtes sont entretenues à Cayenne, à mon domicile, au fond d'une cour rectangulaire, sous un hangar où chacune d'elles occupe une loge de 3 mètres carrés environ. Le logement est provisoire. J'ai fait construire, sur ma propriété de Baduel, à 3 kilomètres  $\frac{1}{2}$  de la ville, une chèvrière modèle, où elles auront plus de confortable ; je les y

dirigeraï dès que les grosses pluies auront cessé. Elles y vivent en stabulation complète ; mais elles seront conduites à Cayenne chaque matin et chaque après-midi pour la traite ; et les jours de beau temps elles iront à la promenade sur les routes et au bord de la mer. Depuis leur arrivée ici je les ai habituées à cet exercice, sous la surveillance d'un chevrier. Pour les empêcher de se livrer à des déprédations sur les arbres et les arbustes, elles sont munies d'une muselière.

*Alimentation* — Dans mes excursions aux *Tagarins*, et à *Saint-Eugène*, près d'Alger, où sont élevés des troupeaux de chèvres maltaises, j'avais recueilli des renseignements sur leur alimentation. J'ai également puisé, dans des traités spéciaux, notamment dans le livre de M. Crépin que j'ai déjà cité, des données plus ou moins précises sur les aliments qui conviennent à l'espèce en général. Mais ce n'étaient que des indications, le régime des animaux devant naturellement se modifier, selon les climats et les conditions de l'existence. C'est ainsi que j'ai été obligé de mettre tout de suite de côté les rations-types exclusivement composées de légumes, de plantes ou de leurs résidus, qui ne peuvent se trouver qu'en Europe ou en Afrique, et qui font totalement défaut dans notre pays : la betterave, la luzerne, le sésame, la drèche, les tourteaux divers, les pulpes, l'orge, etc., et que j'ai été amené, par une série de tâtonnements et d'expériences, à nourrir mes bêtes de façon à leur faire produire le maximum de lait possible sous ce climat.

Il apparaît nettement, et au premier abord, à ceux qui visitent ma petite chèvrerie aux heures de repas, que mes bêtes sont de bonnes mangeuses et de bonnes buveuses.

Elles font trois repas par jour : à sept heures du matin, à midi et à 6 heures du soir.

L'expérience ne m'a pas encore amené à établir une ration-type, soit uniforme pour les trois repas, soit différente pour chacun d'eux. Mais je sais, pour avoir essayé tous les aliments préconisés que je puis me procurer ici, que les préférés sont : les fèves d'Algérie et du Midi, le maïs en grains, la farine de lin ou oil-meal (venant des colonies anglaises), l'avoine en grains, le foin d'Algérie ou de France, arrivant ici par ballots, Le son ; et comme fourrage frais, les feuilles et la tige du maïs, la citronnelle et les diverses herbes du pays

qu'elles broutent médiocrement. Comme boisson, de l'eau mélangée avec de la mélasse.

*Prix d'entretien.* — Voici approximativement ce que coûte l'entretien de mon petit troupeau :

1) *Oilmeal.* — Prix de revient d'un sac de 50 kilos : 25 francs (charroi compris) : soit 0<sup>f</sup> 50 le kilo.

Pour les 4 laitières seulement : 3 kilos à 0<sup>f</sup> 50... 1<sup>f</sup> 50

2) *Fèves d'Algérie* : Prix de revient d'un sac de 100 kilos : 20 francs, soit 0<sup>f</sup> 20 le kilo.

Pour les 5 bêtes : 2 kilos à 0<sup>f</sup> 20..... 0 40

3) Foin de prairie : prix de revient d'une balle de 50 kilos : 12<sup>f</sup> 50, soit 0<sup>f</sup> 25 le kilo. Pour les 5 bêtes : 2 kilos 500 à 0<sup>f</sup> 25..... 0 625

4) Maïs en grains : prix de revient : 50 kilos pour 18 fr. ; 0<sup>f</sup> 36 le kilo, 2 kilos 500 à 0<sup>f</sup> 36 le kilo.... 0 90

5) Avoine en grains : prix de revient : 25 fr. les 50 kilos, soit 0<sup>f</sup> 50 le kilo. Pour les 5 bêtes : 1 kilo. 0 50

6) Sel et mélasse : Dépense approximative par jour..... 0 15

7) Gardiennage : Salaire journalier du gardien... 3 00

8) Eclairage : Dépense de pétrole : 3 litres tous les 4 jours, à 0<sup>f</sup> 40 par litre, soit 0<sup>f</sup> 30 par jour.... 0 30

9) Matériel de chèvrerie et laiterie : Renouvellement du matériel : Estimation journalière..... 0 25

10) Capital : Amortissement du capital : Estimation journalière..... 1 50

Total par jour..... 9<sup>f</sup> 125

par mois, à multiplier par 30..... 30

273<sup>f</sup> 75

Je ne puis apprécier la valeur du maïs en feuilles et des fourrages frais, consommés irrégulièrement d'ailleurs par ces bêtes. J'ai sur ma propriété de Baduel des plantations de maïs et de citronnelle qui ne sont que des accessoires de l'exploitation.

Je fais remarquer que les rations portées ci-dessus sont plutôt théoriques ; en fait, elles ne sont pas entièrement absor-

bées par ces bêtes, qui, au contraire, ont l'habitude de gaspiller la nourriture, de renverser les récipients contenant les grains, de fouler aux pieds ou de se coucher sur le fourrage sec, occasionnant ainsi des déchets considérables. Avec les restes journaliers de leurs repas, j'entretiens sur ma propriété quatre moutons et trois chèvres.

Il est à noter également que les cabris ne coûtent rien, une partie du lait leur étant réservée après la traite.

L'entretien de la chèvrerie coûte donc mensuellement 273 francs environ. Les laitières donnant une production journalière moyenne de 5 litres, soit 150 litres par mois, le lait revient donc à 1 fr. 83 le litre.

Ce prix n'est pas excessif, si on le compare au prix du lait de vache qui, à Cayenne, est de 1 fr. 20 le litre ; et si on tient compte de ce que même en France il y a une différence considérable entre le lait de chèvre, qui se vend 2 francs à Paris, 1 fr. 20 à Marseille, 0 fr. 50 à Alger, et le lait de vache, qui ne dépasse pas 30 centimes.

*Pansage.* — La chèvre, qui est un animal d'entretien peu dispendieux, qui s'accommode pour ainsi dire à tous les milieux et supporte facilement les privations de toutes sortes, ce qui a permis de l'appeler la vache du pauvre, peut se passer des soins de propreté que l'on donne au cheval, à la vache et aux autres animaux domestiques. Mais sa santé, la beauté de son poil, la bonté de son lait et par suite son utilisation en toute sécurité dans l'alimentation des enfants, dépendent de la façon dont elle est traitée par l'éleveur. C'est là une vérité dont j'ai pu facilement me pénétrer, par une expérience journalière.

Une chèvre laitière bien peignée, brossée, nettoyée, bouchonnée lorsqu'elle rentre de la promenade, parfois mouillée par la pluie, se maintient en parfait état de santé, n'exhale pas d'odeur *sui generis*, comme les bêtes mal tenues, devient aisément familière avec les enfants et tous ceux qui l'approchent, et, chose appréciable au premier chef, donne un lait sans odeur et de saveur délicieuse.

Le chevrier qui s'occupe de mes bêtes est un professionnel : c'est un Arabe, ancien condamné aux travaux forcés, aujourd'hui libéré, qui avait été habitué dès l'enfance à l'élevage des moutons et des chèvres.

*Gestation et parturition.* — La chèvre porte 150 jours environ, soit cinq mois, ou quelques jours de plus. Trois sur quatre des miennes m'ont déjà donné une portée. La rousse a mis bas, le 28 décembre 1907, deux cabris mâles, dont un est mort faute de soins quelques jours après ; l'autre a été élevé par moi au biberon et au lait concentré : j'en ai fait cadeau à M<sup>e</sup> Saccharin, avoué, mon confrère au barreau de Cayenne, qui aura sous peu un superbe bouc. La noire a mis bas, le 20 janvier 1908, deux petits qui vivent encore, un mâle, et une femelle qui est certainement un exemple de tératologie : elle n'a pas de vagin — ou plutôt cet organe est constitué par une tuméfaction rouge de la forme d'un noyau de cerise, en appendice sous le rectum.

La chèvre blanche a donné le jour à un phénomène analogue : un cabri mâle sans ouverture au rectum ; né le 20 février de cette année, il est mort le 23.

La blonde frisée est une primipare qui a donné sa portée en Algérie, il y a de cela plus de 6 mois. Je ne sais ce que sont devenus ses produits. Cette dernière chèvre est très jeune (2 ans à peine) et m'a été recommandée comme une excellente laitière. Les autres sont aussi de bonnes laitières, mais elles sont un peu plus âgées : la noire 3 ans, la rousse 4 à 5 ans, la blanche 6 ans, le tout approximativement.

Toutes ces chèvres sont actuellement en gestation, saillies par le bouc à des dates différentes.

*La traite et la production du lait.* — Deux traites sont suffisantes dans un pays où l'activité journalière s'arrête à huit heures et demie du soir, et où la vente du lait ne va pas au delà de cette heure.

Le lait de vache vendu dans les rues de Cayenne provient d'exploitations rurales, où la traite se fait avant le jour, pour que la distribution puisse commencer en ville dès 6 heures du matin. Ce lait ainsi transporté se conserve plus ou moins bien et est d'ailleurs de qualité douteuse.

Le but poursuivi par mon essai étant de produire, pour l'alimentation des enfants, un lait pur, de bonne qualité, devant être consommé cru et par conséquent se conserver assez longtemps sans subir d'altération, j'ai pensé que ma chèvrerie devait être établie en ville même ou très près de la ville. Jusqu'à présent mes bêtes ont été entretenues à Cayenne, sous

mes yeux. Mais il n'y aura aucun inconvénient à les transférer sous peu dans ma chèvrerie modèle de Baduel, à 3 kilomètres de Cayenne, d'où elles pourront se rendre en ville tous les matins et toutes les après-midi, à des heures fixes. On les traitera à domicile et dans les mêmes conditions que maintenant.

La traite du matin a lieu entre 6 et 7 heures. Après le lavage des mammelles à l'eau chaude et leur massage, les chèvres sont conduites chez les abonnés, où l'opération se fait sous les yeux des intéressés. Ce voyage à travers la ville se renouvelle l'après-midi à 3 heures. S'il pleut, — comme ces bêtes sont sensibles à l'humidité et peuvent contracter des rhumes ou même des fluxions de poitrine — elles ne sortent pas ; la traite se fait à l'étable, dans des récipients stérilisés régulièrement à l'eau bouillante.

La production du lait de ce petit troupeau est variable. Quelle que soit d'ailleurs l'importance d'un troupeau, soit de chèvres, soit de vaches laitières, on ne peut tabler sur un rendement journalier fixe. Telle bête qui, immédiatement et même pendant quelques mois après la parturition, a donné deux et trois litres de lait par jour, peut, en état de gestation, ne donner qu'un litre et même tarir. Et telle exploitation qui produit aujourd'hui 6 ou 7 litres de lait peut demain n'en produire que 3 ou 4. On ne doit donc compter que sur une moyenne très approximative ; ordinairement on l'établit par année, ce que l'on énonce en disant qu'une bête donne tant de litres par an.

Je ne sais donc pas encore quel sera le rendement annuel de l'ensemble du troupeau et de chaque laitière en particulier. Mais en ce moment, où j'ai trois laitières éprouvées, en pleine lactation, et une primipare qui n'a pas donné toute sa capacité, je tire chaque jour :

1° de la rousse, le matin, 800 à 850 grammes ; le soir, à 3 heures, 500 à 550 grammes, soit environ 1,300 grammes par jour, 3 mois et demi après le part ;

2° de la noire, le matin, 2 litres ; le soir, entre 3 et 5 heures, 1 litre. Je dis entre 3 et 5 heures, parce que cette laitière, que j'ai réservée à l'usage exclusif de mes enfants, n'est traitée l'après midi qu'au fur et à mesure de nos besoins. Soit environ 3 litres, après 2 mois 1/2 de lactation. C'est une laitière exceptionnelle.

3° de la blanche, 1.500 à 1.600 grammes le matin ; le soir,

à 3 heures, 500 à 600 grammes, soit 2 litres, après un mois 1/2 de lactation ;

4° de la blonde, 5 à 600 grammes le matin, 300 grammes l'après midi, soit 900 grammes.

Total 7 litres à 7. 200 par jour.

*Le lait de chèvre ; son utilisation.* — En Europe et en Afrique, l'emploi du lait de chèvre pour l'alimentation des enfants remonte aux temps les plus reculés. De nos jours on le recommande également aux vieillards et aux personnes à l'estomac débile. Ici, en Guyane, son usage ne date pas de longtemps, en tout cas il a toujours été très restreint. Cela tient à ce que les chèvres communes du pays produisent très peu. Sur les pénitenciers établis par le service de la transportation on a réussi, à force de soins, à constituer de petits troupeaux de chèvres d'un rendement médiocre, dont le lait sert à améliorer l'alimentation des enfants dans ces centres isolés.

De sorte que l'on peut considérer comme une innovation l'essai que j'ai tenté avec des bêtes d'une race supérieure, soumises à un régime rationnel.

J'ai déjà dit que le lait de mes chèvres est utilisé pour l'alimentation de mes enfants, de constitution lymphatique.

Je fais également de petits fromages pour notre consommation personnelle.

De plus, dès que les médecins se sont rendu compte des conditions dans lesquelles j'effectue l'élevage de mes bêtes, et de la qualité de leur lait, ils en ont prescrit l'usage à des enfants de tempérament débile ou momentanément affaiblis. Les docteurs DEVEZ et HENRY ont réussi à combattre, avec ce lait intelligemment administré, des diarrhées infantiles et des entérites rebelles à toute médication.

On le préconise dans le traitement de la tuberculose à son début, chez les enfants prédisposés ou déjà atteints. C'est dans ce but que j'ai sollicité et obtenu du Conseil général de la Guyane le vote d'un crédit pour l'introduction d'un troupeau de chèvres maltaises destinées à l'allaitement des enfants de notre hospice civil. Ces animaux, au nombre de dix, dont neuf femelles et un bouc, arrivés par «La Loire» du 12 janvier de cette année, sont en cours d'expérimentation. C'est aux médecins de cet établissement d'assistance publique, à MM. les

docteurs HENRY et DEVEZ, qu'il appartient de dire les services que les chèvres laitières sont appelées à rendre dans le traitement des maladies de l'enfance pauvre, particulièrement de la tuberculose.

Il appartient également à l'intelligent et consciencieux vétérinaire du Gouvernement local, M. Maurice VIENNE, de donner son opinion sur ce double essai d'acclimatation de la chèvre de race maltaise dans la colonie.

Cayenne, le 11 avril 1908.

LÉON BASSIÈRES.

---

Cayenne, le 22 avril 1908.

LE VÉTÉRINAIRE DU GOUVERNEMENT à *Monsieur le Secrétaire général de la Guyane française.*

Monsieur le Secrétaire général,

Comme suite à la communication que vous m'avez transmise concernant la « fièvre maltaise », maladie qui atteindrait les chèvres de Malte et qui serait susceptible de présenter quelque danger pour la santé publique, j'ai l'honneur, Monsieur le Secrétaire général, de vous adresser un rapport relatif à l'état sanitaire du troupeau de chèvres maltaises de l'Hôpital-hospice civil, destiné à l'allaitement des enfants pauvres et aussi, afin d'être très complet, du troupeau de chèvres de même origine introduit dans la colonie par le vapeur *Loire* en août 1907 et appartenant à M. L. Bassières, Conseiller général, à qui revient également l'idée de l'introduction des animaux de cette race appartenant au Service local.

En suivant l'ordre chronologique, je commencerai par le troupeau de M. Bassières.

Ce troupeau, composé de trois chèvres et d'un bouc, est arrivé en août 1907 par la *Loire*. Depuis leur arrivée jusqu'à ce jour, jamais il ne m'a été donné ni à quiconque de relever sur ces animaux un soupçon de symptôme pouvant mettre en œuvre la science médicale. Malgré les fatigues du voyage, le changement de pays, d'habitudes, de climat, ces animaux se sont indigénisés parfaitement, sans heurts, ni faiblesses, ni inappétences, ni frissons, ni pertes de lait ; en un mot, rien d'anormal n'a éveillé l'attention sur l'état de santé de l'un quelconque de ces animaux. Ce troupeau a donné cinq petits ; deux sont morts aussitôt nés. La mort de l'un est due à la faiblesse qu'il accusait à la suite d'un part laborieux ; l'autre était du domaine tératologique (absence d'anus). A ce troupeau est ajoutée une chèvre commune du pays, saillie ces temps derniers, par le bouc maltais. Ce troupeau tout d'abord donnait tous les jours six litres de lait ; aujourd'hui il en donne huit litres. Ce lait de belle couleur, de belle émulsion, sans goût ni odeur, est distribué, en majeure partie, gratuitement à nombre d'enfants ne pouvant plus supporter les laits de de vache, frais ou condensé, et qui se sont trouvés bien du

régime au lait de chèvres, étant aujourd'hui rétablis. De grandes personnes aussi, dont l'estomac délabré ne supportait même pas les laits de vache, frais ou condensé, n'ont ressenti aucun malaise, aucune digestion difficile après l'ingestion de ce lait.

Le troupeau du Service local, affecté à l'Hôpital-hospice civil est arrivé dans la colonie en janvier 1908.

Ce troupeau se compose de dix chèvres et d'un bouc. Depuis son arrivée dans la colonie et jusqu'à ce jour, malgré les fatigues du voyage, le changement de pays, d'habitudes, de climat; malgré le manque d'installation devant l'abriter, la nourriture et les soins relatifs procurés, l'acclimatement de ce troupeau s'est fait admirablement. Jamais un animal n'a présenté un symptôme anormal pouvant éveiller l'attention. Ce troupeau a donné sept petits. Sur ce nombre, trois sont morts, les deux premiers, la mère ayant accouché quelques heures après son débarquement à Cayenne, c'est-à-dire après avoir passé par une série de manutentions ne pouvant que prédisposer aux accidents; le troisième est mort d'entérite produite probablement par une infection de l'ombilic. Dans ce troupeau, six chèvres donnent du lait, quatre sont en gestation. Le lait donné était, au début, de deux litres par jour, à présent de quatre litres. On pourrait obtenir plus et on obtiendra plus le jour où ce troupeau sera placé dans les conditions voulues. Le lait est également de belle couleur, de bonne odeur, semblable en tous points au lait du précédent troupeau. Également nombre d'enfants du Camp Saint-Denis ont dû le rétablissement de leur santé à la substitution du lait de chèvre au lait de vache frais ou condensé qui leur était distribué comme aliment. Les médecins attachés à l'établissement le peuvent attester.

\*  
\* \*

Il résulte de l'exposé de ces faits que, à ce jour, sur ces deux troupeaux, tant par les détenteurs que par moi lors de esm visites, il n'a été rien relevé pouvant alarmer l'Administration ou invitant à prendre des mesures de précaution pour la sauvegarde de la santé publique. Au contraire, l'importation de ce menu bétail et sa dissémination plus grande dans le pays seraient à souhaiter, à encourager, afin de conserver à la société de nombreuses existences qui disparaissent, à peine nées, faute de soins entendus. Dans Cayenne

seulement, en effet, la mortalité des enfants de 1 jour à 2 ans est de 20 à 25 0/0.

\*  
\*

Ces troupeaux de chèvres importés sont d'origine, de souche maltaise ; mais, pour venir en Guyane, ils furent achetés en Algérie où ils devaient se trouver depuis de longs mois, sinon des générations ; car, en Algérie comme ailleurs, les reproducteurs fraîchement achetés et importés ont pour but de régénérer tout un troupeau et ce ne sont point ces unités-là que les producteurs cèdent ou abandonnent, car alors ils manqueraient leur but, mais bien les produits, les descendants de ces reproducteurs. Dans ces conditions, la maladie « fièvre maltaise » que présenteraient les animaux de Malte, serait-elle susceptible de se transmettre par hérédité ? Ou bien la contagion des animaux malades aux animaux sains se ferait-elle encore malgré le changement de lieu, d'habitat, de climat, de race ? Toujours est-il que les deux troupeaux importés en Guyane furent choisis et achetés par le Docteur Aboulker, de la faculté de Lyon, en résidence à Alger depuis de nombreuses années ; et que ces animaux furent soumis, avant leur départ, à la tuberculine par les soins d'un Vétérinaire à Alger. Non seulement toutes les précautions contre toute infection pouvant présenter quelque danger pour la santé publique ont été prises, mais aussi, les personnes indiquées plus haut, aux bons soins desquelles on fit appel pour l'acquisition de ce bétail n'ont rien dit des aléas à courir avec ces deux troupeaux. . . A ce silence dont on doit tenir compte, vu ses origines, je vous avouerai, que je n'ai nulle connaissance à ce jour de ce qu'est la « fièvre maltaise » en tant qu'affection pouvant sévir sur les chèvres de Malte.

Durant mon séjour en France jusqu'en fin 1904, je n'ai jamais entendu parler de cette affection. Depuis janvier 1905 je suis dans la colonie et nulle brochure, publication ou livre ne m'a instruit à ce sujet.

Voici du reste la liste des ouvrages existant dans la colonie et que j'ai consultés sans résultat :

Dictionnaire de médecine et thérapeutique Bouchut et Després, 6<sup>e</sup> édition 1895, rien.

1<sup>re</sup> année d'Agriculture tropicale par Saussine 1900, rien.

Le nouveau Larousse illustré, rien.

Les Microbes et la Mort par le D<sup>r</sup> de Fontenelles 1899, rien.

L'Hygiène du colon par le D<sup>r</sup> Lemanski de Tunis 1902, rien.

Maladies de l'Algérie par le D<sup>r</sup> Haspel 1850-1852, rien.

La Chèvre de Joseph Crépin 1906, rien.

La Chèvre par Huart du Plessis, 8<sup>e</sup> édition, rien.

Traité de Nocard et Leclainche 1903, rien.

Microbie Thoinot et Masselin, 1902, rien.

Microbie Besson 1904, rien.

Le Livre du colon par Poulet, Administrateur des colonies, 1899, rien.

Agriculture pratique des pays chauds de Dybowski, rien.

Recueils d'Alfort 1905-1906-1907 quand ils nous parviennent, rien.

Revue générale de Toulouse 1905-1906-1907 quand ils nous parviennent, rien.

Pathologie exotique de Le Dantec 1900, rien.

Revue de médecine et d'hygiène tropicales, n<sup>os</sup> 2, 3, 4, de 1905, le seul possédé ici, rien.

\* \* \*

Comme vous le constaterez par l'exposé ci-dessus, la pénurie d'indications pouvant avoir leur utilité tant que dans les soins, la prophylaxie, etc., etc., m'amène, Monsieur le Secrétaire général, à vous prier de bien vouloir solliciter de M. le Docteur Heim quelques renseignements sur l'affection qu'il a bien voulu porter à notre connaissance, et aussi le prier de vouloir bien nous envoyer les ouvrages ou publications traitant de cette maladie ou tout au moins, les titres de ces ouvrages ou publications avec le nom des auteurs, des éditeurs, pour que nous puissions en faire l'acquisition afin d'être au moins mieux armés que nous le sommes aujourd'hui pour le cas, ce qui n'est pas probable pourtant, vu l'exposé de ce rapport, où les chèvres maltaises tendraient à maladies.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma profonde et respectueuse considération.

Signé : M. VIENNE.

---

Cayenne. — Imprimerie du Gouvernement.



